

Traces autobiographiques et dualité culturelle dans « *Le Fils du pauvre* » de Mouloud FERAOUN et « *L'Enfant noir* » de Camara LAYE. Étude comparée

Hébatallah Emad El Dine Abdel Razek Ibrahim
Professeur-adjoint au Département de français
Faculté Al Alsun – Université Ain Chams
heba.emadeldin@alsun.asu.edu.eg

Abstract

Dans cette étude, nous opterons pour une approche comparative de deux romans francophones : « *Le Fils du pauvre* » de l'écrivain algérien Mouloud FERAOUN et « *L'Enfant noir* » de l'écrivain guinéen Camara LAYE. Nous soulignerons dans cette recherche que la technique du roman autobiographique exploitée par les deux romanciers leur a permis de mettre l'accent sur l'image de l'enfant dans ces deux sociétés colonisées d'une part, et de découvrir les traditions de ces deux sociétés qui sont similaires et distinctes à la fois, de l'autre. FERAOUN et LAYE ont tracé l'itinéraire de leurs héros respectifs qui sont les représentants de tous les enfants issus de familles pauvres de leur époque. Tous les deux protagonistes ont connu des moments difficiles : pauvreté, faim, aliénation... pourtant, ils ont lutté pour vaincre ces obstacles par le moyen de la scolarisation. Nous allons également mettre en lumière la dualité culturelle dont souffrent les deux auteurs et qui, cependant, ne sera pas un obstacle à leur ascension sociale.

Keywords : Enfance – Autobiographie – Colonisation – Famille – Scolarité.

Le thème de l'enfance a été un thème chéri aux écrivains africains d'expression française au fil du temps. Ceux-ci ont présenté à travers leurs œuvres, qui se caractérisent par un aspect autobiographique, une période très importante de leur vie dans une société marquée par le sceau de la colonisation. Ils y ont narré leurs rapports avec leurs familles, leurs sociétés et leurs expériences dans les écoles coloniales.

Parmi les œuvres qui ont attirées notre attention, nous avons choisi « *Le Fils du pauvre* » de Mouloud FERAOUN et « *L'Enfant noir* » de Camara LAYE. Deux livres qui ont abordé le thème de l'enfance sous la colonisation française dans deux sociétés différentes ; à savoir : la société maghrébine, algérienne et la

société africaine, guinéenne. Ces deux corpus tracent l'itinéraire de leurs auteurs respectifs depuis leur enfance jusqu'à leur maturité en exploitant la technique autobiographique. Et ce, en soulignant les rapports sociaux dans deux sociétés distinctes. Tous les deux écrivains sont issus d'une société africaine qui souffre des méfaits de la colonisation française. Ils adoptent la même religion, presque les mêmes coutumes et traditions.

A côté de ces points de convergences, il existe, certes, d'autres points de divergences qui caractérisent chaque œuvre. Dans notre recherche, nous allons opter pour une approche comparative afin de mettre en valeur ces points de ressemblance et de différence dans les deux textes, objets d'examen, en montrant que l'image de l'enfant est presque la même dans toutes les sociétés colonisées tout en soulignant la dualité culturelle qui marque les deux œuvres.

Né le 8 mars 1913 à Tizi-Hibel, Mouloud FERAOUN fut considéré comme une des figures de proue de la littérature maghrébine d'expression française. Il fréquenta l'école coloniale à l'âge de sept ans, puis il poursuivit ses études au collège de Tizi-Ouzou et à l'école normale de Bouzaréah qui l'ont préparé à devenir instituteur dans la région de la haute Kabylie, près de son lieu de naissance. Nommé directeur d'école, puis inspecteur, FERAOUN connut une mort prématurée : il fut assassiné en 1962 par un terroriste membre de l'Organisation Armée Secrète (O.A.S). Toutefois, il a laissé une riche production littéraire dont nous pouvons citer : « *Le Fils du pauvre* » (1950), son premier roman, « *La Terre et le sang* » (1953), « *Les Chemins qui montent* » (1957), un recueil de poésie « *Les Poèmes de Si Mohand* » (1960), un essai « *Jours de Kabylie* » (1954), et une œuvre posthume, « *L'Anniversaire* » (1972). En fait, la production littéraire de FERAOUN est caractérisée par l'expression de la situation des Algériens sous la colonisation à travers la peinture de la société kabyle dans tous ses aspects.

Dans son roman autobiographique « *Le Fils du pauvre* », FERAOUN raconte l'itinéraire de son enfance à travers l'histoire du jeune Fouroulou Menrad, son double, qui lutte pour améliorer sa condition sociale par l'instruction afin de ne pas être un simple berger comme ses semblables. Ce long parcours n'était pas facile parce que, tout comme son auteur, le héros est issu d'une famille kabyle démunie. FERAOUN souligne les moments clés de cette société qui vit sous la colonisation française. Il a lui-même signalé qu'il « *entend traduire l'âme kabyle* » (MONNOYER, 2003) sous tous ses aspects : situation géographique, traditions, croyances, condition de la femme, priorité des garçons sur les filles,

travail des hommes et des femmes, fréquentation de l'école française et problèmes de l'acculturation... .

Quant à Camara LAYE, il est né à Kouroussa¹ en Haute-Guinée en 1928. Pendant son enfance, il commença par fréquenter l'école coranique, puis l'école française. A l'âge de quinze ans, il partit pour Conakry, la capitale, où il fut inscrit à l'école de Georges Poiret pour continuer ses études techniques. Etudiant brillant, LAYE obtint une bourse qui lui permit de partir pour la France afin de poursuivre ses études professionnelles. A côté de sa carrière d'ingénieur, LAYE développa sa carrière d'écrivain en publiant son premier roman « *L'Enfant noir* » en 1953, « *Le Regard du roi* » en 1956 et « *Dramous* » en 1966. Il convient de signaler que l'auteur a occupé d'importantes fonctions au sein du Ministère de l'Information à Conakry. Décédé en 1980, LAYE est considéré comme l'un des écrivains guinéens d'expression française qui ont réussi à assimiler la culture occidentale.

« *L'Enfant noir* » est une autobiographie où LAYE raconte son enfance à Kouroussa, un village de Haute-Guinée, où il a vécu son enfance avec ses parents. Forgeron et orfèvre, son père lui apprend son métier. Le jeune garçon s'est inscrit à l'école française et après avoir obtenu son certificat d'études, il décide de continuer ses études en France. Ce roman met en lumière l'enfance de l'écrivain qui est marquée par plusieurs étapes qui déterminent sa vie. Le livre se termine par le départ du héros pour la France où il poursuivra ses études à Argenteuil.

Dans notre recherche, nous soulignerons l'itinéraire parallèle et souvent semblable de ces deux enfants pauvres, héros des corpus objets d'examen. En premier lieu, notre attention a été retenue par les titres des deux livres à travers lesquels la question romanesque se trouve posée et l'horizon d'attente du lecteur désigné. Nous remarquons que les deux titres des corpus objets d'étude sont des titres « *thématiques* » (1987 : 75), selon la terminologie de GENETTE ; c'est-à-dire, ils désignent le contenu du texte. Ils sont formés de deux parties essentielles :

« **Le Fils / du pauvre** »

« **Le Fils** » : nom masculin qui désigne un garçon (un enfant mâle).

« **Du pauvre** » : adjectif et nom, le mot « pauvre » peut avoir deux acceptions : on peut le considérer comme adjectif et dans ce cas il est synonyme de « misérable », « ruiné », « indigent » D'autre part, il peut être un nom qui signifie « malheureux », « lamentable », « pitoyable »... . Que ce soit la première ou la deuxième acception du mot, le titre révèle un sentiment de pitié chez le

¹ Région sous l'occupation française à cette époque.

lecteur qui a hâte de découvrir l'histoire de ce fils démuné dont le récit de vie est triste.

En fait, le titre révèle l'histoire de l'enfance malheureuse du protagoniste. Il annonce ainsi le thème abordé dans le livre. L'horizon d'attente du lecteur est donc préparé à lire l'histoire d'un garçon qui appartient à une société misérable : son père est qualifié de « *pauvre* » ; c'est-à-dire, sans argent, en-même temps, cette pauvreté peut être considérée comme un jugement de l'auteur qui éprouve une sorte de pitié par rapport à ce père démuné.

En ce qui concerne le titre du deuxième corpus, il est également formé de deux parties :

« **L'Enfant / noir** »

« **L'enfant** » : nom masculin qui se réfère à une certaine phase de la vie ; à savoir, l'enfance ; avec tout ce que cette période évoque de notions de pureté et de candeur chez le lecteur.

« **Noir** » : est un adjectif épithète qui qualifie le nom « *enfant* » ; il indique l'appartenance du personnage à la race noire.

Ainsi, par le biais du titre, l'auteur résume l'intrigue de son œuvre : il sera question de l'histoire du parcours de cet enfant noir (LAYE) qui quitte son pays natal pour la France afin de poursuivre ses études pour améliorer sa condition sociale.

Les deux titres renferment donc des indices de lecture qui annoncent le thème essentiel des deux livres ; à savoir l'enfance. Le lecteur s'attend à découvrir l'image de l'enfance dans ces deux œuvres appartenant à deux sociétés différentes.

D'ailleurs, il convient de signaler que les deux auteurs ont exploité l'autobiographie fictionnelle pour présenter aux lecteurs leurs sociétés respectives. C'est au théoricien Serge DOUBROVSKY qu'on doit le terme « *autofiction* » qui apparaît pour la première fois en 1977. D'après lui, l'autofiction se définit comme

« *Un roman autodiégétique dont le personnage principal porte le nom de Serge Doubrovsky, tandis que l'indication générique mentionnée dans la première couverture est bel est bien « roman »* (121).

De même, il ajoute que l'autofiction est :

« *[Une] fiction, d'événements et de faits strictement réel. Si l'on veut, autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure d'un langage en liberté* » (quatrième de couverture).

En d'autres termes, dans l'autofiction nous relevons deux pactes : le pacte autobiographique, où il y a une parfaite coïncidence entre l'auteur, le narrateur et le personnage ; et le pacte romanesque, instauré par la couverture sous-titré « roman ». L'écrivain raconte donc une « autobiographie fictive », c'est-à-dire il amalgame la réalité à la fiction.

Dans l'autobiographie, l'auteur raconte son histoire réelle, les événements tels qu'ils ont eu lieu mais d'une manière rétrospective. C'est ce que souligne LEJEUNE dans sa définition du genre :

« Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité »
(1974 : 14).

Dans ce genre, le lecteur établit toujours un va-et-vient entre la vie de l'auteur et celle du protagoniste. De ce fait, il existe deux pactes : un pacte autobiographique et un autre référentiel :

« Dans l'autobiographie on suppose qu'il y a identité entre l'auteur d'une part et le narrateur et le protagoniste de l'autre part. C'est-à-dire que « le je » renvoie à l'auteur. [...] L'autobiographie est un genre fondé sur la confiance, un genre fiduciaire, si l'on peut dire. D'où d'ailleurs, de la part des autobiographes, le souci de bien établir au début de leur texte une sorte de « pacte autobiographique », avec excuses, explications, préalables, déclaration d'intention, tout un rituel destiné à établir une communication directe. »
(LEJEUNE, 1971 : 24)

Selon ce pacte, l'auteur raconte sa propre histoire sans avoir recours à la fiction. Le lecteur saisit rapidement l'identité de l'auteur qui se révèle à travers son texte. En fait, l'identité entre l'auteur, le narrateur et le héros instaurée par ce pacte, peut être explicite ou implicite :

Explicite, si le narrateur-héros a le même nom que l'auteur. Ce nom est marqué sur la couverture de l'œuvre. C'est-à-dire, celui qui raconte, celui dont on parle, celui qui signe le livre représente une seule personne.

Implicite, si l'œuvre renferme un signe

« Où le narrateur prend un engagement vis-à-vis du lecteur qui n'a aucun doute sur le fait que le « je » renvoie au nom porté sur la couverture, alors même que le nom n'est pas répété dans le texte ». (LEJEUNE, 1971 : 24)

Le « je » renvoie à l'énonciateur du discours énoncé. Parfois, cet énonciateur est méfiant et préfère utiliser une anagramme. D'ailleurs, la présence du « je » n'est pas le seul indice de l'autobiographie, le « tu » et le « il » en fait, sont des pronoms que l'autobiographe utilise pour créer un effet de distanciation par rapport au protagoniste de l'histoire : tel est le cas de la seconde partie du « *Fils du pauvre* » où l'auteur substitue le « je » de la première partie par un « il » dans la deuxième partie du livre.

Parfois l'auteur n'est pas satisfait de ce qu'il a vécu, il aspire à une vie meilleure et opte pour la modification du passé : il mêle donc la réalité à la fiction comme prétexte pour s'échapper au réel. C'est ce que les deux romanciers ont fait dans leurs œuvres respectives en exploitant la technique de l'autofiction. Nous remarquons que dès la quatrième de couverture, le pacte de lecture est noué avec le lecteur qui s'attend à lire l'histoire « *à peine transposée* » de l'auteur du livre :

« Une enfance et une adolescence dans une famille kabyle, pendant l'entre-deux-guerres. C'est, à peine transposée, la jeunesse même de Mouloud Feraoun que nous découvrons. Ce témoignage plein de vérité et d'une émotion qui se teinte volontiers d'humour est d'un admirable conteur, qu'on a pu comparer à Jack London et à Maxime Gorki. » (F.P., quatrième de couverture)

La même remarque se révèle, toujours, par le biais de la quatrième de couverture de « *L'Enfant noir* » où LAYE parle à la première personne et mentionne explicitement son utilisation « *du récit autobiographique* » dans son œuvre :

« Je ne pensais qu'à moi-même et puis, à mesure que j'écrivais, je me suis aperçu que je traçais un portrait de ma Haute-Guinée natale. Au-delà du récit autobiographique d'un jeune écrivain de 25 ans, L'Enfant noir nous restitue, dans toute sa vérité, la vie quotidienne, les traditions et les coutumes de tout un peuple. Un livre plein de finesse et de talent qui s'est imposé comme l'un des classiques de notre temps. » (E.N., quatrième de couverture)

Plusieurs indices nous mènent à considérer que, dans « *Le Fils du pauvre* », FERAOUN raconte sa propre histoire de l'enfance jusqu'à l'âge où il est devenu instituteur. Le romancier l'a lui-même signalé dans une lettre à son ami Louis Julia :

« L'histoire de Menard est la mienne. Elle ressemble comme une sœur à celle d'un certain nombre d'instituteurs Kabyle. Presque tous s'y reconnaîtront, Menrad est un enfant du peuple qui a commencé à zéro. Il doit tout son bonheur matériel et intellectuel à l'école. » (FERAOUN, 1969 : 30)

Parfois l'auteur brouille les pistes pour semer le doute chez le lecteur en signalant que Fouroulou est « né, en l'an de grâce 1912, deux jours avant les fameux prêts de Tibrari » (F.P., 33). Quant à FERAOUN, il est né le 8 mars 1913, c'est-à-dire, un an après la date de naissance de son héros.

Le lieu où l'auteur et le protagoniste ont vécu leur enfance est presque le même. FERAOUN est né à Tizi-Habel en Kabylie ; de même, Fouroulou est originaire de la région de Tizi :

« Tizi est une agglomération de deux mille habitants. Ses maisons s'agrippent l'une derrière l'autre sur le sommet d'une crête comme les gigantesques vertèbres de quelques monstres préhistoriques : deux cents mètres de long, une rue principale qui n'est qu'un tronçon d'un chemin de tribu et par conséquent aux villes. » (F. P., 8)

Tizi n'est autre que Tizi-Habel, le lieu réel où FERAOUN a passé son enfance et son adolescence.

A l'instar de son auteur, Fouroulou appartient à une famille paysanne misérable : « *Mon père et mon oncle étaient parmi les pauvres du quartier.* » (F.P., 22). Tous les deux sont devenus instituteurs : « *Menrad, instituteur du bled Kabyle, vit « au milieu des aveugles. »* (F.P., 5). Pour améliorer sa condition sociale, le père de FERAOUN a émigré en France afin de fournir l'argent nécessaire aux besoins de sa famille. C'est le même cas du père de Fouroulou qui a quitté son pays pour s'installer en France pour les mêmes raisons financières : « *Ramdane quitta, un matin, son village, pour aller travailler en France* » (F.P., 95).

Quant aux tantes de l'auteur (Khalti et Nana), elles ne sont pas mortes de la même manière transposée dans l'œuvre. Dans « *Le Fils du pauvre* », la mort des tantes du protagoniste a fortement marqué la sensibilité du jeune Fouroulou :

« Je fus brutalement réveillé par les cris de ma mère et de mes sœurs : ma douce Nana venait d'expirer. [...] Elle mourut après une nuit de douleurs, entre les bras de ses sœurs affolées. Je revois Nana allongée sur son tapis de noce et

couverte d'un linge blanc ; un foulard de soie jaune soutient le menton et entoure son petit visage. Les yeux sont fermés » (F.P., 76).

Les tantes de l'auteur travaillaient toujours, mais elles n'ont pas le même sort des tantes fictives du héros de son roman : « *A peu près, comme dans le fils du pauvre mes tantes étaient potières mais ne sont pas mortes comme je l'ai raconté* » (FERAOUN, 1969 : 21).

Ainsi, en racontant sa propre histoire, FERAOUN met en valeur celle de son pays avec ses coutumes et son mode de vie.

Nous remarquons que Fouroulou Menrad est une anagramme de Mouloud FERAOUN. L'écrivain a opté pour le nom Fouroulou qui signifie « *cache* » pour dissimuler son identité :

« Comme j'étais le premier garçon né viable dans ma famille, ma grand-mère décida péremptoirement de m'appeler Fouroulou (de effer : cacher). Ce qui signifie que personne au monde ne pourra me voir, de son œil bon ou mauvais, jusqu'au jour où je franchirai moi-même, sur mes deux pieds, le seuil de notre maison. » (F.P., 21)

Dans une lettre adressée à son ami Emmanuel ROBLÈS, FERAOUN écrit : « *Je suis prêt à parler de moi en 15 lignes comme je l'ai fait en 200 pages* » (1969 : 35). Cette déclaration affirme l'aspect autobiographique qui caractérise les corpus objets d'étude.

L'œuvre de FERAOUN renferme deux parties : la première a comme titre « *La Famille* » est composée de onze chapitres. L'auteur raconte la vie du jeune Fouroulou Menard en utilisant la première personne et souligne les éléments communs entre sa propre vie et celle de son héros. Quant à la deuxième partie, elle est intitulée « *Le Fils aîné* ». Elle est composée de sept chapitres narrés à travers un narrateur hétérodiégétique qui utilise la troisième personne du singulier. On dirait que c'est le journal de Menrad devenu instituteur. Ce mélange de narrateurs nous a mené à classer cette œuvre sous le genre de l'autofiction et non pas l'autobiographie au sens littéral du mot.

« *Le Fils du pauvre* » est ainsi une quasi-autobiographie. Dans cette œuvre, la réalité occupe une place beaucoup plus considérable que la place de la fiction car l'écriture vise à mettre en valeur le vécu de l'auteur et de ses semblables sous la colonisation. Le recours à la première personne dans la première partie de l'œuvre affirme l'idée de la similitude entre la vie de l'écrivain Mouloud FERAOUN et son héros, Fouroulou. Nous avons donc constaté que « *Le Fils du*

pauvre », œuvre en grande partie autobiographique, a mis en lumière l'enfance de son auteur et a présenté la société kabyle sous tous ses aspects. FERAOUN recourt à la fiction afin de créer une cohérence et une esthétique nécessaires à toute œuvre littéraire.

En ce qui concerne « *L'Enfant noir* », ce livre est le type de l'autobiographie par excellence qui répond à tous les critères du genre posés par LEJEUNE. De prime abord, nous remarquons la parfaite union du trio auteur-narrateur-personnage. LAYE affirme dans l'incipit de son roman : « *J'étais enfant et je jouais près de la case de mon père* » (E. N., 9). Le titre même choisi par LAYE annonce la ressemblance entre l'identité du héros « *l'enfant noir* » et celle de son auteur : tous les deux sont issus d'une société guinéenne.

En outre, il existe une analogie des indices spatiaux chez le romancier aussi bien que chez le héros du roman. Tous les deux sont originaires de Kouroussa : « *À Kouroussa, j'habitais la case de ma mère* » (E.N., 68). LAYE part pour Conakry afin de continuer ses études techniques à l'école Georges Poiret et réussit à obtenir un certificat d'aptitudes professionnelles. C'est ce que raconte le narrateur de son roman en disant : « *J'avais quinze ans, quand je partis pour Conakry. J'allais y suivre l'enseignement technique à l'école Georges Poiret, devenue depuis le collège technique.* » (E.N., 155)

D'ailleurs, dans le roman, le narrateur s'appelle « Laye », tout comme l'auteur du corpus objet d'analyse : « *Êtes-vous mon oncle Mamadou ? Dis-je. Oui, dit-il, et toi, tu es mon neveu Laye* » (E.N., 169). Suite à sa réussite scolaire, Camara LAYE bénéficie d'une bourse qui lui accordera l'occasion de s'inscrire à l'école d'Argenteuil en France ; c'est ce qui est transposé dans le roman. Le narrateur nous raconte : « *Le directeur confirmait mon départ et désignait l'école de France où j'entrerais ; l'école à Argenteuil.* » (E.N., 214)

Dans les deux corpus objets d'examen, nous relevons que la scolarisation française avait un impact considérable sur les deux romanciers et leurs œuvres respectives. Marquée par la colonisation française, l'Algérie et la Guinée ont souffert du système d'acculturation qui vise à envahir la culture de la population colonisée en vue d'installer la culture étrangère. Cette politique d'assimilation est pratiquée à travers les écoles où les enfants apprennent la langue de l'Occupant. Fouroulou va à l'école primaire, au début, il n'était pas un élève studieux, mais avec le temps, il a réussi à devenir un bon élève : « *C'était en effet ma deuxième année d'école et j'étais toujours dans le même cours [...] à partir de ce jour, je devins bon élève, presque sans effort* » (F.P., 51-52). Il a appris le français et il l'utilise pour écrire des lettres à son père qui est parti en France : « *Sur l'enveloppe*

s'étalait l'adresse du père, comme un échantillon de sa plus belle écriture : (Menrad Ramdane, 23, rue de la Goutte-d 'Or. Paris-18e) » (F.P., 99). Etudiant studieux, il a réussi à obtenir une bourse qui lui permet de poursuivre ses études au collège :

« Le soir, en rentrant au village, ils trouvèrent une lettre du directeur du collège de Tizi-Ouzou annonçant que la bourse était accordée et qu'une place était réservée au nouveau boursier qui devait se présenter sans retard. » (F.P., 112)

De même, Camara LAYE a lui aussi étudié dans l'école française : *« J'ai fréquenté très tôt l'école. Je commençai par aller à l'école coranique, puis, un peu plus tard, j'entrai à l'école française » (E.N., 81). Il abandonne sa famille afin de s'installer à Conakry pour s'inscrire à l'école de Georges Poiret d'où il obtient son certificat C.A.P. (E.N., 155). Avant son entrée à l'école, il ne parlait que le malinké : « Je suis Malinké, hormis le français, je ne parle que le malinké » (E.N., 179), mais avec le temps, il a maîtrisé la langue française et « [il] fu[t] reçu premier sur les sept candidats admis » (E.N., 195) à l'examen national de la Guinée.*

Ainsi, les deux auteurs avaient subi l'expérience de l'enseignement français et étaient des éléments brillants parmi leurs camarades de classe. Ils vont ainsi accéder à la promotion sociale par le biais de l'enseignement. Poussés par leur acharnement, leur impassibilité et l'encouragement familial, Fouroulou et Laye ont réussi à franchir les entraves sociales et ont frayé leur voie sur la scène littéraire française en utilisant la langue de l'Occupant.

En effet, nous remarquons que la tradition est fortement présente dans les deux romans objets d'étude. Dans « *L'Enfant noir* », par exemple, LAYE met en valeur une société superstitieuse par excellence. Le peuple guinéen croit en l'existence d'un rapport indéniable entre les êtres humains et les forces de la nature. En d'autres termes, les paysans ne peuvent pas couper un arbre sans prendre la permission des forces qui l'habitent afin de le quitter. De même, ils ne peuvent pas récolter le riz sans avoir l'autorisation des forces qui habitent la terre :

« La fête évidemment ne tombait pas à date fixe : elle dépendait de la maturité du riz, et celle-ci à son tour dépendait du ciel, de la bonne volonté du ciel. Peut-être dépendait-elle plus encore de la volonté des génies du sol, qu'on ne pouvait se passer de consulter. La réponse était-elle favorable, il ne restait plus, la veille de la moisson, qu'à demander à ces mêmes génies un ciel serein et leur

bienveillance pour les moissonneurs exposés aux morsures des serpents » (E.N., 55).

L'existence du peuple guinéen est ainsi régie par des cultes ancestraux qu'ils ont transmis de père en fils :

« Tel était l'usage. Quant à dire pourquoi on en usait ainsi, pourquoi le signal était donné qu'après qu'une javelle eût été prélevée sur chaque champ, je n'aurais pu le dire à l'époque; je savais seulement que c'était l'usage et je ne cherchais pas plus loin. Cet usage, comme tous nos usages, devait avoir sa raison qu'on eût facilement découverte chez les anciens du village, au profond du cœur et de la mémoire des anciens ; mais je n'avais pas l'âge alors ni la curiosité d'interroger les vieillards, et quand enfin j'ai atteint cet âge, je n'étais plus en Afrique » (E.N., 56).

D'ailleurs, les Guinéens ont l'habitude de convoquer l'aide des marabouts² dans toutes les décisions qu'ils doivent prendre. La mère du narrateur en est l'exemple le plus illustre lorsqu'elle est allée consulter les marabouts pour bénir le futur de son fils qui partira en voyage :

« Une semaine plus tôt déjà ma mère avait entamé la tournée des marabouts les plus réputés, les consultant sur mon avenir et multipliant les sacrifices. Elle avait fait immoler un bœuf à la mémoire de son père et invoqué l'assistance de ses ancêtres, afin que le bonheur m'accompagnât dans un voyage qui, à ses yeux, était un peu comme un départ chez les sauvages [...]. Mes tantes, de leur côté firent des sacrifices et offrirent des noix de kola aux diverses personnes que leur désignèrent les marabouts consultés » (E.N., 155 et 194).

Ces marabouts sont pris pour des médiateurs entre les Croyants et Dieu :

« Ils usaient de formules plus longues. Ils commençaient par réciter quelques textes du Coran adaptés à la circonstance ; puis leurs invocations achevées, ils prononçaient le nom d'Allah ; immédiatement après, ils me bénissaient » (E.N., 156).

Ils préparent une certaine substance magique que les Croyants utilisent pour se protéger du mauvais œil :

² Dans les pays musulmans et particulièrement en Afrique, un marabout est un saint local reconnu comme protecteur des moissons et dont le tombeau est l'objet d'un culte populaire.

« Le breuvage est curieusement composé : nos marabouts ont des planchettes sur lesquelles ils écrivent des prières tirées du Coran ; lorsqu'ils ont fini d'écrire le texte, ils l'effacent en lavant la planchette ; l'eau de ce lavage est précieusement recueillie et, additionnée de miel, elle forme l'essentiel du breuvage. » (E.N., 158).

Les repas sont également soumis à des règles trop rigides chez ce peuple africain :

« C'était ma mère [...] qui veillait à ce que tout se passât dans les règles ; et ces règles étaient strictes. Ainsi il m'était interdit de lever les yeux sur les convives plus âgés, il m'était également interdit de bavarder : toute mon attention devait être portée sur le repas. De fait, il eût été très peu poli de bavarder à ce moment ; mes plus jeunes frères même n'ignoraient pas que l'heure n'était pas à jacasser : l'heure était à honorer la nourriture ; les personnes âgées observaient quasiment le même silence. Ce n'était pas les seules règles : celle qui concernaient la propreté n'étaient pas les moindres. Enfin s'il y avait de la viande au centre du plat, je n'avais pas à m'en emparer ; je devais me servir devant moi [...] toute autre façon de faire eût été mal vue et rapidement réprimée [...], telle était la bonne règle. » (E.N., 71-73).

Le travail artisanal n'a pas pu, lui aussi, échapper à ces mesures strictes. Le narrateur mentionne ainsi les règles que son père doit respecter avant de travailler l'or :

« L'artisan qui travaille l'or doit se purifier au préalable, se laver complètement, par conséquent et bien entendu s'abstenir tout le temps de son travail de rapports sexuels. Respectueux des rites comme il l'était, de se conformer à la règle [...], mon père s'y était préparé au saut du lit et était entré dans l'atelier en état de pureté, et le corps enduit de surcroît des substances magiques celées dans ses nombreuses marmites de gris-gris. Je crois au reste que mon père n'entrait jamais dans son atelier qu'en état de pureté rituelle » (E.N., 32-33).

Cette société considérait que le travail de l'or est une cérémonie qui relève de la magie :

« L'opération qui se poursuivait sous mes yeux, n'était une simple fusion d'or qu'en apparence, [...] mais c'était bien autre chose encore : une opération magique que les génies pouvaient accorder ou refuser ; et c'est pourquoi, autour de mon père, il y avait ce silence absolu et cette attente anxieuse [...], j'attendais une fête, j'étais venu assister à une fête, et c'en était très réellement une, mais qui avait des prolongements » (E.N., 29).

Le père du narrateur prononce des paroles sacrées et appelle l'aide les génies pendant l'opération de la fusion de l'or :

« Quelles paroles mon père pouvait-il bien former ? Je ne sais pas ; je ne sais pas exactement : rien ne m'a été communiqué de ses paroles. Mais qu'eussent-elles été, sinon des incantations ? N'étaient-ce pas les génies du feu et de l'or, du feu et du vent, du vent soufflé par les tuyères, du feu né du vent, de l'or marié avec le feu, qu'il invoquait alors ; n'était-ce pas leur aide et leur amitié, et leur épousailles qu'il appelait ? Oui, ces génies-là presque certainement, qui sont parmi les fondamentaux et qui étaient également nécessaires à la fusion » (E.N., 29).

Dans son travail, le père du narrateur est assisté par le génie d'un serpent, « *Ce serpent, dit-il, est le génie de notre race [...], ce serpent, est toujours présent ; toujours il apparaît à l'un de nous. Dans notre génération, c'est à moi qu'il s'est présenté* » (E.N., 17).

D'autres animaux fabuleux avaient également un rôle primordial dans le roman ; citons à titre d'exemple : le vieil éléphant vénéré par l'ancêtre des Samakés et le vieux lion qui a initié l'ancêtre des Diarras (chapitre 7).

Il convient de signaler que la musique est primordiale dans cette société africaine. Elle est présente dans presque tous les détails de la vie des Guinéens. Les instruments de musique sont utilisés d'une manière organisée et par des personnes qualifiées. Par exemple, au cours de la moisson du riz, le tam-tam (tambour) siffle annonçant le commencement de cette cérémonie :

« À la pointe de l'aube chaque chef de famille partait couper les premières javelles dans son champ. Si tôt ces prémices recueillies, le Tam- Tam donnait le signal de la moisson » (E.N., 55).

Les Guinéens demandent l'aide des griots, sorte de musiciens et de conteurs dotés de pouvoirs surnaturels, « *pour aider leur chance d'être rapidement servis* » (E.N., 25). Personnes qui ont la fonction de préserver et transmettre les cultures orales africaines, ces griots « *n'auraient pu se retenir plus longtemps d'énoncer la "doug", ce grand chant qui n'est chanté que pour les hommes de renom, qui n'est dansé que par ces hommes* » (E.N., 34).

Outre la musique, la danse est parmi les caractéristiques de cette société ouest-africaine. Le narrateur mentionne qu'il a dansé avec ses amis la danse du « *solli* » avant la cérémonie de la circoncision :

« Cette année-là, je dansai une semaine au long, sept jours au long, sur la grande place de Kouroussa, la danse du «solli» qui est la danse des futurs circoncis. Chaque après-midi, mes compagnons et moi nous nous dirigeons vers le lieu de danse » (E.N., 125).

Le père de son ami lui apprend une autre danse, « *le coba* » :

« Le père de Kouyaté, vénérable vieillard à la barbe blanche et à cheveux blancs, a fendu la haie et s'est placé à notre tête: c'est à lui qu'il appartenait de nous montrer comment se danse le «coba» » (E.N., 135).

Parfois certaines danses nécessitent un code vestimentaire spécial comme « *le solli* ». LAYE nous informe qu'il portait : « *Un boubou³ plus long que ceux qu'on porte généralement et fendu sur les flancs* » (E.N., 126).

Quant à la société kabyle, elle se caractérise elle aussi par les traditions et les mœurs qui la distinguent. FERAOUN a, par exemple, parlé à plusieurs reprises de « *la Djema* » qui signifie le lieu de réunion des notables locaux aux pays du Maghreb : « *La Djema se remplit de plus en plus de spectateurs et de lutteurs. Aucun spectateur n'est indifférent* » (F.P., 47). Ce lieu, où les kabyles se rencontrent pour parler et échanger leurs opinions, est également témoin de leurs décisions importantes comme le choix de leur chef, l'Amin. Celui-ci résout les problèmes entre les citoyens kabyles avec l'aide des cheikhs :

« L'Amin arrive bientôt suivi de deux marabouts et d'une douzaine de notables. Ils traversent la petite cour en file, d'un pas lent, drapés dans les burnous, l'air sérieux et digne. Mon père leur souhaite la bienvenue et baise la tête des cheikhs sur leur capuchon pointu. » (F.P., 35).

³ Vêtement africain.

Dans la tradition kabyle, c'est la personne la plus âgée qui a la tâche de gérer les dépenses de la famille ; c'est le cas de la grand-mère du narrateur qui fut considérée comme le pilier de la maison : « *Ma grand-mère menait la maison avec une grande sureté et se faisait obéir* » (F.P., 54).

D'ailleurs, la société kabyle croit fortement en l'existence du mauvais œil. Le choix du nom du narrateur en est l'exemple certain : d'après la culture primitive de sa grand-mère, elle doit dissimuler aux voisins l'identité du fils unique de la famille par crainte du mauvais œil. C'est pourquoi elle lui choisit le nom Fouroulou qui signifie « cacher » souhaitant que ce nom puisse le protéger de l'envie de leur entourage.

Au début de l'œuvre, le narrateur nous fait savoir que Fouroulou est un fils unique, donc il représente l'espoir et l'avenir de sa famille. Puis, après la naissance de son frère, il devient le fils aîné duquel toute la famille dépend :

« *Mon père se pliait à toutes mes volontés ; ma grand-mère, qui était la sage-femme du village, me gavait de toutes les bonnes choses qu'on lui donnait, [...] ; mon oncle, qui savait la valeur d'un homme à la Djema, et pour lequel je représentais l'avenir des Menrad, m'aimait comme son fils. C'était plus qu'il n'en fallait pour élever un enfant.* » (F.P., 22)

En effet, nous remarquons une certaine prédilection pour les garçons dans cette société maghrébine : le garçon a le droit de frapper sa sœur et celle-ci n'a pas à se plaindre ; elle doit se résigner et aller même l'embrasser. Tel est le cas de la petite sœur de Fouroulou à qui on dit : « *N'est-ce pas ton frère ? Quelle chance pour toi d'avoir un frère ! Que Dieu te le garde ! Ne pleure plus et va l'embrasser* » (F.P., 23).

A l'instar de tous les peuples de l'Orient, les Kabyles aiment qu'on les désigne par le nom de leurs pères : « *On aurait dû les appeler les fils de Tassadit, ma grand-mère. Leurs oncles ou leurs cousins préfèrent, sans doute, perpétuer le nom de Chabane* » (F.P., 15). Selon la tradition, lorsqu'un homme kabyle se marie avec une orpheline, il doit prendre les sœurs de celle-ci sous sa charge ; tel est le cas de Ramdane, le père du narrateur. Après avoir épousé la mère de Fouroulou, celle-ci « *pensa qu'il (Ramdane) serait en même temps un tuteur pour ses deux sœurs [...]. Lounis et Ramdane prirent sous leur protection les orphelines.* » (F.P., 19).

En outre, lorsqu'il décide de se marier, l'homme kabyle doit choisir une femme riche ; c'est le cas du père de Fouroulou à qui la mère a choisi une épouse riche, Fatma, la future mère du narrateur :

« Ma mère est des Ait Moussa, c'est donc une cousine des Menrad. Ma grand-mère la prit aussi par calcul. Mon grand-père maternel, Ahmed, légua, avant de mourir, une maisonnette et un champ à ses trois filles. » (F.P., 17).

Nous avons remarqué que le travail de l'argile et de la laine est l'occupation traditionnelle des femmes kabyles : « *Mes tantes travaillaient l'argile et la laine. La courette était toujours encombrée de poterie* » (F.P., 41).

Le narrateur saisi l'occasion de la mort de sa tante, Nana, afin de décrire les cérémonies funèbres dans la société maghrébine. Un linge blanc couvre le corps du mort qui doit être d'abord lavé :

« Je revois Nana allongée sur son tapis de noce et couverte d'un linge blanc. [...] Ensuite, vint le moment où il fallut sortir pour permettre aux laveuses de procéder à la toilette de Nana » (F.P., 76).

La famille du défunt l'accompagne au tombeau. C'est ce que le narrateur décrit suite au décès de sa tante, Yamina :

« Il est d'usage, pour les parentes, d'accompagner le mort jusqu'en dehors du village. Ma mère, mes sœurs, mes cousines, toutes les Ait Moussa firent cortège à la bonne Yamina qui s'en allait dans le grand cimetière de Tizi » (F.P., 79).

Selon l'usage, on égorge un mouton et on prépare le couscous pour les pauvres du village, des chants religieux et des marabouts accompagnent le mort jusqu'au tombeau :

« [Ma grand-mère] fut veillée toute la nuit par une trentaine de vieux khaounis qui psalmodièrent jusqu'au matin toutes sortes de chants religieux ; on égorgea un mouton et on servit du couscous aux pauvres de tout le village ; une douzaine de marabouts l'accompagnèrent au cimetière. » (F.P., 54-55).

D'ailleurs, les kabyles font appel aux marabouts pour guérir les malades. Fouroulou raconte une scène où le cheikh vient au secours de son père alité : « *A la maison, il trouve un vieux cheikh en train d'écrire une amulette. Le père est assoupi. Le marabout réveille le malade pour l'interroger.* » (F.P., 93).

Ainsi toutes les deux sociétés ont leurs traditions qui les distinguent. Toutefois, elles ont en commun la foi au pouvoir des marabouts qui ont aidé LAYE à réussir sa carrière d'une part, et soigner les malades chez FERAOUN, de l'autre. De même, nous avons remarqué la croyance au pouvoir maléfique du mauvais œil dans les deux sociétés qui est éloigné soit par les substances magiques, soit par les incantations.

D'ailleurs, toutes les deux œuvres présentent un héros démuni. Né dans une famille kabyle, Fouroulou est le fils d'un paysan pauvre : « *Mon père, un rude fellah, débroussaillait, défrichait sans cesse et plantait* » (F.P., 57). Ce métier difficile et peu rentable n'a pas pu subvenir aux besoins de la famille du narrateur, ce qui a obligé le père à partir travailler en France pour fournir plus d'argent aux siens. Pour assouvir sa faim, le jeune Fouroulou allait rejoindre son père dans le champ :

« *Pour gagner quelque repas des travailleurs, une bonne soupe avec des pommes de terre, et nous recevons chacun un gros morceau de galette levée [...] ; et c'est ce qu'il nous fallait faire tous les jours. C'est ce que nous aurions fait sûrement s'il n'y avait pas eu cette sacrée soupe aux pommes de terre* » (F.P., 59).

La situation de LAYE n'était pas moins déplorable que celle de Fouroulou bien que le père de celui-là soit bijoutier. Malgré le travail du père de LAYE dans l'or, celui-ci souffrait toujours du manque d'argent. De condition sociale moyenne, LAYE était « *un enfant maigre* » (E.N., 48), il ne mangeait pas bien. Les signes de manifestation de la misère de cette famille guinéenne se démontrent par le fait que le narrateur-héros habitait la case de sa mère et partageait le lit avec les apprentis de son père :

« *À Kouroussa, j'habitais la case de ma mère. Mes frères qui étaient plus jeunes, et mes sœurs, dont l'aînée me suivait à un an d'intervalle, dormaient chez ma grand-mère paternelle. [...] mais je n'étais pas seul à occuper le second lit de la case: je partageais ce lit avec les plus jeunes apprentis de mon père* » (E.N., 68).

Les deux garçons héros des corpus jouissent d'une place importante au sein de leurs familles de par leur sexe masculin. Dans les sociétés maghrébine et africaine, l'enfant-garçon est celui qui assume la responsabilité de sa famille, c'est lui qui portera son nom.

Dans « *L'Enfant Noir* », LAYE est le fils aîné, il jouit d'une attention particulière de sa famille. Son père le privilégie : « *Je t'ai dit tout cela, petit, parce que tu es mon fils, l'aîné de mes fils, et que je n'ai rien à te cacher.* » (E.N., 20). Même à table, on lui sert le morceau de viande : « *Mon père se charge[ait] de placer la viande à ma portée* » (E.N., p72). Sa mère le favorise par rapport à ses frères et sœurs ; elle lui reproche son arrivée en retard : « *Est-ce une heure pour rentrer ! dit-elle en me serrant contre sa poitrine* » (E.N., 117). Au début, elle a refusé son voyage à Conakry pour continuer ses études car elle ne supporte pas l'idée de séparation avec lui : « *Ma mère me réveilla à l'aube, et je me levai sans qu'elle dût insister. Je vis qu'elle avait les traits tirés, mais elle prenait sur elle et je ne dis rien* » (E.N., 157). Elle pleure même avant le départ de son fils : « *Mère, ne pleure pas ! Dis-je. Ne pleure pas !* » (E.N., 159). Le refus de la mère persiste encore lorsque LAYE décide de partir en France pour obtenir son diplôme : « *Une année, ce n'est pas long ? [...] tu trouves qu'une année ce n'est pas long, dit-elle à son père* » (E.N., 212). Tout contre sa mère, le père du narrateur a pleine confiance en lui et l'encourage pour partir afin de continuer ses études : « *Mais maintenant que cette chance est devant toi, je veux que tu la saisisse ; tu as su saisir la précédente, saisis celle-ci aussi, saisis-la bien !* » (E.N., 213).

Quant à Fouroulou, il est le seul garçon de sa famille, il est donc le fils chéri de ses parents et de son oncle, Lounis, qui a quatre filles. Sa mère le privilégie car il est l'unique garçon (il a deux sœurs) : « *Il est vrai que ma mère n'avait d'autres prétentions que de m'aimer par-dessus tout* » (F.P., 26). Son père ne trouve aucune honte de s'endetter pour fournir à son fils l'argent nécessaire à sa scolarité : « *Il finit par prendre goût à ses emprunts à longue échéance et il se mit à s'endetter au fur et à mesure des besoins* » (F.P., 172). Pendant une dispute avec d'autres enfants du quartier, l'oncle Lounis vient au secours de son neveu : « *S'il s'agissait d'un garçon de mon âge, je n'avais aucune raison de le craindre. Mon oncle faisait ressortir avec colère que l'avantage était de mon côté* » (F.P., 26). Le narrateur nous cite une autre scène qui témoigne de l'amour de l'oncle à l'égard de son neveu. Suite à une dispute avec un membre de la famille Boussad N'amer, le jeune Fouroulou est blessé au front ; à la vue de son neveu, Lounis va dénoncer cet acte à la Djema :

« *Mon oncle court, vole à la Djema armé d'un gourdin. Une bouffée de haine lui monte du cœur à la tête. Il va venger son honneur, il va imposer aux gens le respect de sa famille* » (F.P., 30).

Sa réaction dévoile son amour extrême pour Fouroulou : « *Approche, Fouroulou. Alors, tu as bien mal ? Il me prend la main, m'attire près de lui* » (F.P., 33). De même, le narrateur-héros est aimé de sa tante, Khalti, qui le dorlote : « *Je tremblais d'effroi devant celle qui tant m'aima et me cajola, qui fut pour moi une source de tendresse et de rêve.* » (F.P., 82)

Ainsi les deux héros sont des garçons privilégiés par leurs familles en raison de leur statut de fils aînés, d'une part, et de leur sexe masculin, de l'autre.

Tous les deux protagonistes sont de brillants élèves. Fouroulou « *put lire et traduire assez bien* » (F.P., 97) et « *des gens venaient le consulter ou se faire écrire des lettres difficiles* » (F.P., 125). De même, LAYE était le premier des sept candidats pendant un concours scolaire : « *Enfin l'examen vint ! Il dura trois jours [...] je fus reçu premier sur les sept candidats admis* » (E.N., 195).

Les deux garçons avaient connu une enfance difficile. Fouroulou, fils d'un pauvre fellah vivait dans la misère : « *Mon père et mon oncle étaient parmi les pauvres du quartier* » (F.P., 22). A l'école, il étudiait une langue qui n'est pas la sienne, la langue du colonisateur ; ainsi, souffre-t-il indirectement de la perte de son identité :

« *Ma première journée de classe, ma première semaine et même ma première année ont laissé dans ma mémoire très peu de traces. J'ai beau fouiller parmi mes souvenirs, je ne trouve rien de clair* » (F.P., 49).

Pendant ses années d'étude, il vivait avec son ami, Azir, dans une mission, ce qui a accentué le sentiment de nostalgie qu'il éprouvait à l'égard de sa famille et de son pays natal :

« *Ils adoptèrent la même attitude au cours des réunions du soir, à la salle du culte. Ils y allaient régulièrement, lisaient un verset de la bible comme tout le monde, chantaient des cantiques avec application, écoutaient respectueusement le commentaire du chef* » (F.P., 120).

En outre, le jeune élève éprouvait une certaine infériorité vis-à-vis de ses camarades de classe : « *Il admire tout le monde. Il se voit si obscur, pitoyable, écrasé !* » (F.P., 117). Au début, lorsque la bourse était occupée, un sentiment de désespoir le rongait d'autant plus que ses voisins se moquaient toujours de lui : « *Fouroulou était susceptible et rancunier. Il en voulait à tous ceux de son village qui refusaient de le prendre au sérieux et qui riaient de la naïveté des Menrad* » (F.P., 123). De sensibilité extrême, Fouroulou : « *Pleurait en cachette, se disait qu'il était déshonoré et qu'il ne pourrait plus se montrer* » (F.P., 123-124). Il est

même tombé malade à cause du jugement de ses voisins, il déclare : « *Ceux qui le rencontraient commençaient par lui témoigner une pitié insultante qui le rendit malade* » (F.P., 124).

Quant à Laye, il est également victime de ses camarades, plus grands que lui, qui s'accaparaient de son argent et de son repas : « *Je vais quitter cette école. Je vais me hâter de grandir, et puis je reviendrai et je rendrai cent coups pour un que j'ai reçu !* » (E.N., 96). Pour pouvoir subvenir à ses besoins financiers, il a travaillé dans les ateliers quatre jours sur six au point de tomber malade et d'être hospitalisé (E. N., 178-179). Pendant son séjour chez son oncle, Mamadou, Laye éprouve une sorte de dualité entre l'aspect européen de la maison de son oncle et l'aspect rustique qui se trouve à l'extérieur de la maison : « *J'étais toujours à Kouroussa ; et je n'étais plus à Kouroussa ! J'étais ici et j'étais là ; j'étais déchiré* » (E.N., 169).

De même, le départ pour continuer les études est un moment fort chez les deux protagonistes avec tout ce que cette décision comporte de nostalgie, de séparation et de douleur. Laye part trois fois : la première lorsqu'il participe aux rites initiatiques malinkés, la deuxième, quand il quitte pour Conakry afin de poursuivre ses études et la troisième a pour destination la France. Il décrit ainsi ses sentiments :

« *Je montai dans l'avion et je pleurais, nous pleurons tous. Puis l'hélice se mit à tourner, au loin mes oncles agitèrent la main une dernière fois, et la terre de Guinée commença à fuir, à fuir.* » (E.N., 220).

Fouroulou, lui, a quitté sa famille deux fois : la première pour continuer ses études grâce à une bourse dont il a bénéficié :

« *Le soir, en rentrant au village, ils trouvèrent une lettre du directeur du collège de Tizi-Ouzou annonçant que la bourse était accordée et qu'une place était réservée au nouveau boursier qui devait se présenter sans retard* » (F.P., 112).

La deuxième était pour Alger afin de participer au concours des instituteurs : « *Tu vas à Alger comme tes camarades* » (F.P., 126).

Toutefois, les deux personnages ont surmonté toutes leurs peurs et ont pu réaliser une ascension et une réussite sociale triomphant ainsi de la société coloniale.

Ainsi, à travers deux histoires individuelles, LAYE et FERAOUN ont réussi de nous tracer l'itinéraire d'une collectivité qui les prendra comme exemple à suivre. Les deux auteurs ont exploité l'autofiction pour transmettre au lecteur

les moindres affinités des sociétés kabyle et guinéenne avec leurs traditions et leurs croyances. En utilisant la fiction, ils sont parvenus à transposer une image fidèle du réel vécu de leurs peuples respectifs. Toutefois, nous avons noté que la part de la réalité a la primauté sur la part de la fiction. Par le biais du récit de vie, FERAOUN et LAYE ont mis en lumière le mode de vie de tous les fils des pauvres de l'Algérie et de la Guinée à l'époque de la colonisation. Fouroulou et Laye sont les représentants de tous les garçons dans la société colonisée de l'époque.

La technique autobiographique exploitée par les deux romanciers nous a orientée à découvrir les traditions des deux sociétés qui sont similaires et distinctes à la fois. Tous les deux protagonistes ont connu des moments difficiles : pauvreté, faim, aliénation... pourtant, ils ont lutté pour vaincre ces obstacles par le moyen de la scolarisation. Ils ont prouvé à l'Occupant qu'ils étaient capables de réussir et d'écrire des livres dans une langue qui n'est pas la leur. A travers la peinture des mœurs et des traditions des deux sociétés, LAYE et FERAOUN ont souligné qu'ils refusent toute tentative d'assimilation et d'acculturation et qu'ils gardent toujours leur identité que les années de colonisation n'ont pas réussi à estomper.

Ainsi avons-nous constaté que les deux auteurs présentent une littérature complaisante qui n'accepte pas le système colonial soit en Algérie, soit en Guinée. Cette littérature qualifiée de littérature ethnographique met en relief les problèmes lamentables dont souffrent les sociétés algérienne et guinéenne respectivement.

Bibliographie

Corpus:

1. FERAOUN Mouloud (1954), *Le Fils du pauvre*, Paris, Le Seuil.
2. LAYE Camara (1953), *L'Enfant noir*, Paris, Plon.

Œuvres consultées de Mouloud FERAOUN :

1. FERAOUN Mouloud (1969), *Lettres à mes amis*, Paris, Seuil.
2. FERAOUN Mouloud (2002), *Jours de Kabylie*, Paris, Seuil.

Ouvrages consacrés à la littérature maghrébine d'expression française :

1. ACHOUR Christiane (1990), *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Paris, Bordas.
2. JOUBERT Jean-Louis (1994), *Littératures francophones du monde arabe*, Paris, Nathan.

Ouvrages consacrés à la littérature africaine d'expression française :

1. BLACHÈRE Jean-Claude (1993), *Négritude. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
2. FANON Frantz (1971), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, coll. Points.
3. KESTELOOT Lilyan (1977), *Les Écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.
4. NGAL Georges (1994), *Création et rupture en littérature africaine*, L'Harmattan.

Ouvrages consacrés à l'autobiographie :

1. DELAUME Chloé (2010), *La règle du Je. Autofiction : un essai*. Paris, PUF.
2. DOUBROVSKY Serge (1977), *Fils*, Paris, Galilée.
3. HUBIER Sébastien (2003), *Littératures intimes, les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*, Paris, Armand Colin.
4. LEJEUNE Philippe (1971), *L'autobiographie en France*, Paris, Armand colin.
5. LEJEUNE Philippe (1974), *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
6. MARIAUX Jean-Philippe (1996), *L'autobiographie écriture de soi et sincérité*, Paris, Nathan.
7. ZANOUN Damien (1998), *L'autobiographie, thème et étude*, Paris, Ellipses.

Ouvrages consacrés à la narratologie :

1. GENETTE Gérard (1987), *Seuils*, Paris, Le Seuil.
2. JOUVE Vincent (2015), *Poétique du roman*, Paris, Armand Colin.

Ouvrages consacrés à Mouloud FERAOUN :

3. ACHOUR Christiane (1986), *Mouloud Feraoun, une voix en contrepoint*, Paris, Silex.
4. ELBAZ, Robert et MATHIEU, Martine (2001), *Mouloud Feraoun ou l'émergence d'une littérature*, Paris, Karthala.

Ouvrages consacrés à Camara LAYE:

1. BOURGEOUX, Jacques (1984), *L'Enfant noir de Camara Laye, sous le signe de l'éternel retour*, Québec, Canada, Sherbrooke, Naaman.
2. MERCIER, Roger et BATTESTINI S. et M. (1964), *Camara Laye, écrivain guinéen*, Paris, Nathan.

Sitographie :

1. BARRÉ Christian, (1992), « L'enfant noir. Une œuvre : un thème », in :<http://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/BDP/doc/SYRACUSE/1>

- 71212/l-enfant-noir-extraits-une-oeuvre-un-theme-camara-laye?_lg=fr-FR, (consulté le 16/2/2020).
2. DEJEUX J., (1997), « Feraoun Mouloud », *Encyclopédie berbère*, in : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2033>, (consulté le 16/2/2020).
 3. JEANNE Adam, (2000), « Les débuts littéraire de Mouloud. De Menrad Fouroulou au Fils du pauvre », in: www.prism.gatech.edu/~nc44/Presentations05/Jasmina.ppt, (consulté le 16/2/2020).
 4. MONNOYER, M. (2003). « Interview avec Mouloud Feraoun », in: <http://kabyle.com/archives/la-berberie/fiches-guide-culture-berbere/article/interview-de-mouloud-feraoun>, (consulté le 16/2/2020).
 5. STEEMERS Vivan (2012), « Le (néo)colonialisme littéraire », in : <https://www.cairn.info/le-neo-colonialisme-litteraire--9782811107642.htm>, (consulté le 16/2/2020).

السمات الذاتية والازدواجية الثقافية

في روايتي: "ابن الفقير" لمولود فرعون و"الطفل الأسود" لكمارا لاي.

دراسة مقارنة.

هبة الله عماد الدين عبد الرازق إبراهيم

أستاذ مساعد بقسم اللغة الفرنسية – كلية الألسن – جامعة عين شمس

heba.emadeldin@alsun.asu.edu.eg

المستخلص:

سنناول في هذه الدراسة التي تحمل عنوان "السمات الذاتية والازدواجية الثقافية في روايتي: "ابن الفقير" لمولود فرعون و"الطفل الأسود" لكمارا لاي" مقارنة بين الروايتين الفرانكفونيتين. سنلقي الضوء على أسلوب السيرة الذاتية الذي استخدمه الكاتبان في سرد الأحداث والذي مكن كل منهما من إبراز صورة الطفل في هذه المجتمعات الواقعة تحت الاستعمار الفرنسي آنذاك من ناحية، واكتشاف عادات وتقاليد هذه المجتمعات التي تتساوى في قدر التشابه والاختلاف، من ناحية أخرى. فقد رسم فرعون ولاي طريق صعود بطلي الروايتين اللذان يمثلان كل الأطفال الذين ينتمون لأسر فقيرة ومعدمة في تلك الحقبة. قام الكاتبان بالتركيز على ما واجه كل من البطلين من أوقات ومواقف شديدة الصعوبة، مثل: الفقر والجوع والشعور بالاغتراب... وبالرغم من كل هذه المعوقات، حارب كل منهما هذه الظروف وتمكن من التغلب عليها بواسطة الاهتمام بالتعليم. وفي هذا البحث، سنقوم أيضاً بإلقاء الضوء على الازدواجية الثقافية التي ميزت العاملين الأدبيين والتي عانى منها الكاتبان والتي لم تشكل، على الرغم من ذلك، عائقاً أمام نجاحهما في رحلة الارتقاء والصعود الاجتماعي.

الكلمات الدالة:

طفولة – سيرة ذاتية – استعمار – عائلة – تعليم.